

contribuable, le fonctionnaire eut une idée vraiment lumineuse: il fit déclarer au président du tribunal civil qu'il allait pratiquer une opposition sur le traitement de ce magistrat récalcitrant.

Une opposition sur le traitement d'un juge suppléant? Vraiment, l'idée est excellente, et il faut être fonctionnaire épris de République pour concevoir des énormités semblables.

Depuis cette aventure, le percepteur en question a été nommé receveur particulier des finances dans une ville de 36,000 habitants!

— **BOULOGNE.** — Notre confrère, la *Colonne*, de Boulogne, qui a si énergiquement protesté contre les décrets du 29 mars, nous apprend que, dans cette ville comme à Lille, une imposante manifestation devait avoir lieu au collège des Jésuites. Déjà, les lettres de convocation étaient lancées, et on était certain de rencontrer de très-nombreuses adhésions, lorsque, sur la demande des Révérends Pères eux-mêmes, les organisateurs de la démarche se sont vu forcés de renoncer à leur projet.

Le R. P. Buns, recteur du collège Notre-Dame, a sans doute voulu répondre par là, comme le fait remarquer avec justesse la *Colonne*, à l'accusation dirigée par les républicains contre les Jésuites de fomenter eux-mêmes les démonstrations en leur faveur.

Notre confrère publie également l'adresse qui devait être lue par M. A. Gros.

— **VALENCIENNES.** — On se rappelle que l'arbitrage du cirque Fernando, convoqué par M. Clément, député de Montmarie, a nommé président d'honneur le citoyen Trinquet, membre de la Commune, encore à Nomain, que Félix Pray l'a recommandé pour candidat à Lyon, bien qu'il soit infidèle.

Né le 6 août 1835, à Valenciennes, Trinquet, cordonnier de son état, se métamorphosa en homme politique et fut élu membre de la Commune le 16 avril 1871, par 6,770 voix, dans le XXe arrondissement. C'est un petit homme câlin et verdâtre qui, mis au pouvoir de la révolution du 18 mars, retourna aux carrières d'Amérique, une fois les troupes rentrées dans Paris. C'est là qu'il se laissa percuter.

On découvrit à la commune Hippolyte Rothe, un sergent de ville nommé Hippolyte Rothe, qui s'engageait dans leur bataillon, avait été amené le 25 mai devant Trinquet qui, de son autorité privée, l'avait condamné à mort et, après avoir présidé l'exécution de son arrêt, avait réclamé « l'honneur de donner le coup de grâce à ce mouchard ».

Cet assassinat avait valu à Trinquet une condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

— **BRONDES.** — Par décret inséré au *Journal Officiel* d'aujourd'hui M. Carpentier est nommé adjoint au maire de Bronde.

— **HABERBROUCK.** — M. le Préfet de la Somme a refusé l'autorisation de colportage à un imprimé intitulé: « Peut-on dissoudre les congrégations? consultation de M. le comte de Cougny ».

M. de Pape, membre du comité catholique d'Anzobrouck, ayant fait distribuer cet imprimé en ville, M. Beck, procureur de la République, ancien président du comité catholique, l'a fait saisir par le commissaire de police et dresser procès-verbal contre M. de Pape, proche parent de M. le procureur.

— **GAMBRAI.** — Les Frères de Cambrai, non contents de donner toute leur journée, de quatre heures du matin à huit heures du soir, aux enfants qui leur sont confiés, avaient bien encore voulu ajouter deux heures de fatigue en plus à leurs travaux, afin d'apprendre à lire à de pauvres soldats de la garnison.

Environ cent-cinquante à cent-soixante militaires suivaient ces cours.

Eh bien, un arrêté du ministre de la guerre est venu mettre ordre à pareil abus. Désormais, les soldats n'apprendront plus à lire chez les Frères. Tant pis pour eux.

— **ARRAS.** — Les catholiques d'Arras avaient fait, au commencement de l'hiver, une quête abondante pour subvenir aux plus pressants besoins des pauvres. Le résultat du compte rendu publié par le secrétaire de la commission chargée par l'évêque de distribuer les secours, que les pauvres ont reçu plus que n'avait donné la souscription. L'excédent de dépense sera facilement couvert par la charité de nos concitoyens.

Par contre, le bureau de bienfaisance qui avait, à l'exemple de nos amis, fait une collecte extraordinaire cette année, a donné aux pauvres moins qu'il n'avait recueilli, réservant pour l'exercice prochain les économies qu'il a réalisées.

Le contraste a sa valeur. Il est intéressant de le signaler.

### Un dangereux malfaiteur

On mande de *Messines* au *Courrier de l'Aisne* du 14 avril: Cette commune a été révolutionnée, lundi, par les exploits d'un individu très-redouté et qui a eu de nombreux défilés avec la justice. Cet individu, nommé Blancanx, âgé d'une cinquantaine d'années, en veut à tout le monde, et il avait prémédité de faire une Saint-Barthélemy à sa manière, car après avoir fait des crèneaux à sa maison, il s'y est enfoncé et armé d'un fusil et d'un revolver il s'est mis à tirer sur les passants, sans aucune distinction.

Un homme passait conduisant des bœufs, un autre menait par la bride un beau cheval estimé 1,100 fr. Les deux hommes ont été gravement atteints par les coups de fusil que leur a tirés ce misérable. On nous dit qu'une des deux victimes a une dizaine de chevrotines dans les reins, et que son état est désespéré. Les blessés s'étaient enfuis en recevant ces coups de feu.

Blancanx tourna sa fureur vers les bœufs et le cheval abandonnés juste en face de sa demeure. Le cheval a été tué, les deux bœufs sont blessés.

Le forcené a tiré, sans l'atteindre heureusement sur un bœuf qui passait, tirant la corde du bateau. La maison de Blancanx n'est distante du canal que de deux cents mètres à peu près.

La Brigade de gendarmerie de Tergerin avertie de ces faits, a dû prendre les plus grandes précautions pour s'emparer du criminel qui a menacé de mort les gendarmes, s'étant avancé à portée de son fusil. Le lieutenant, le maréchal-des-logis de gendarmerie et un gendarme de Chauny se sont aussi rendus à Messines, où ils sont retournés aujourd'hui, le parquet étant descendu ce matin dans cette commune pour constater des faits. Ce n'est que vers onze heures du soir et grâce à une ruse où laquelle il s'est laissé prendre que l'on s'est rendu maître de Blancanx, aujourd'hui gardé et bien gardé.

D'après le *Journal de l'Aisne*, c'est à la suite de nombreux procès perdus que Blancanx avait conçu une vive irritation contre ses anciens adversaires, et qu'il avait l'habitude de dire: « Je finirai par un coup d'éclat. » Enfermé provisoirement dans le corps de garde, on le tenait de se tuer en se frappant la tête contre le bois du lit de camp.

### Etat-civil de Tourncoing

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 16 avril. — Marthe Derveaux, rue Motte, — Désiré Hazebroeck, Grand-Plaisir. — Éléonore Devischer, rue de Paris. — Anatole Peil, Epinette. — Henri Ducomblot, rue de Lille.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 avril. — Emile Loois, 2 mois et 6 jours, rue Saint-Barthelemy, 11 mois et 6 jours, rue Jean Legendre. — Carlos Wastyn, 26 ans et 11 mois, époux de Marie Desrousseaux, rue 60. — Sophie Lelet, 79 ans et 1 mois, épouse de Henri Baquart, rue Chêne Houpline, 23. — Marie Cavenelle, 7 ans et 9 mois, Blain-Seau. — Clément Briote, 2 mois et 21 jours, Tosée.

### Convois funéraires & Obit

Les amis et connaissances de la famille CARBONNELLE-GUELTON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès d'ADRIENNE CARBONNELLE, décédée à Roubaix, le 17 avril 1880, à l'âge de 18 mois, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNEL, qui auront lieu le dimanche 18 courant, à huit heures 1/2, en l'église de Saint-Sépulchre, Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Wasquehal, maison Lepers.

Les amis et connaissances des familles FLORENCE et FLORENCE FLOREN, sont priés d'assister à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE, qui sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 19 avril 1880, à 10 heures pour le repos de l'âme de Dame LOUISE ANGLÈRE HAGE, veuve de Monsieur LOUIS FLOREN, décédée à Roubaix, le 19 avril 1879, dans sa soixante-troisième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix, le lundi 19 avril 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame CAROLINE DUJARDIN, épouse de Monsieur CAROLINE DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 18 mars 1880, dans sa cinquante-quatrième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 19 avril 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame ELISE-MARIE SWINPOEL, épouse de M. EDOUARD MANCHE, décédée à Roubaix, le 18 mars 1880, dans sa cinquante-troisième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 19 avril 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame JULIE-ADRIENNE DELANGRE, épouse de M. ALPHONSE BONNET, percepteur des Contributions directes, décédée à Roubaix, le 29 février 1880, dans sa cinquante-deuxième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu. 2133

### Belgique

— La Fédération des Cercles catholiques et des Associations conservatrices a voté par acclamation unanime une Adresse au roi et à la reine, au sujet des fiançailles de la princesse Stéphanie et de l'archiduc Rodolphe d'Autriche.

Voici le texte de cette Adresse: « Sire, Madame, l'idée de patrie est une idée essentiellement religieuse. C'est de notre divin Sauveur que nous avons appris à aimer notre patrie comme il aimait la sienne. Tout ce qui arrive d'heureux à la Belgique et à ses souverains bien-aimés nous réjouit; nous sommes à elle, nous sommes à eux dans la joie et dans la douleur. »

La prochaine union de S. A. R. la princesse Stéphanie, votre fille chérie, avec S. A. I. et R. l'archiduc Rodolphe, héritier du trône d'Autriche, constitue une joie nationale; elle jette sur notre pays un éclat que beaucoup de peuples doivent envier.

Aussi, dès sa première réunion, la Fédération de 89 Cercles catholiques et Associations conservatrices, composée de plus de vingt-cinq mille membres, s'empresse d'offrir à Vos Majestés ses plus vives et respectueuses félicitations; elle forme en même temps, pour votre bonheur et pour celui des augustes fiancés, des vœux ardents, priant le ciel de les réaliser.

Vos majestés ne l'ignorent pas, elles n'ont pas de sujets plus sincèrement dévoués à la dynastie nationale que les catholiques. Ce dévouement est un résultat des principes chrétiens, et quoique nous connaissions votre histoire et apprécions le caractère du pays, saint et libre, nous sommes à elle, nous sommes à elle, nous sommes à elle.

Au pied des autels, Sire, Madame, nous demandons au divin dispensateur des dons célestes qu'il daigne répandre ses plus abondantes bénédictions sur vos majestés et sur toute la famille royale.

Daignez, etc.

Une tentative de vol, à l'aide d'escalade et d'effraction, a été commise à Ypres pendant la nuit du mardi au mercredi dernier, chez le boulanger Markey, rue de Dixmude. Celui-ci, en rentrant chez lui vers minuit, aperçut de la lumière dans la cuisine et remarqua qu'une fenêtre donnant sur la cour était ouverte. Soupçonnant la présence de voleurs, il saisit un couteau suspendu dans la boulangerie, et dans l'intervalle, il entendit quelqu'un sur l'escalier. Il le suivit et arriva sur le palier, il se trouva en face d'un inconnu qui se jeta sur lui. Markey se défendit à coups de couteau et parvint à terrasser le voleur. Celui-ci roula sur le plancher et le nommé Markey appela de vie. Pendant la lutte, le voleur se débattait de tous côtés. Bienôt la police et les voisins accoururent, et le voleur, tout ensanglanté fut porté à l'hôpital. C'est un ancien repris de justice, à peine sorti de prison où il a subi une peine de dix ans de réclusion.

On ignore si le voleur survivra à ses blessures; c'est un coup de couteau sur la tête qui l'a abattu.

### FAITS DIVERS

— Un accident est arrivé hier dans les ateliers d'aérostation militaire de Meudon. Par une cause encore ignorée, un ballon a fait explosion. Plusieurs soldats ont été violemment projetés et ont éprouvé des contusions très-sérieuses.

Seul, le capitaine chargé des expériences a eu l'œil droit crevé. On a commencé immédiatement une enquête pour découvrir la cause de cette explosion.

— Un homme, disent les JOURNAUX du Havre, qui avait su se faire un nom dans le monde de la science à côté de Louis Figuier et autres vulgarisateurs, M. H. de la Blanchère, vient de mourir presque subitement au Havre.

M. de la Blanchère avait pris passage hier à bord du bateau de Dives pour retourner à Paris, en passant par le Havre. Pendant la nuit, descendu ce matin dans cette commune pour constater des faits. Ce n'est que vers onze heures du soir et grâce à une ruse où laquelle il s'est laissé prendre que l'on s'est rendu maître de Blancanx, aujourd'hui gardé et bien gardé.

D'après le *Journal de l'Aisne*, c'est à la suite de nombreux procès perdus que Blancanx avait conçu une vive irritation contre ses anciens adversaires, et qu'il avait l'habitude de dire: « Je finirai par un coup d'éclat. » Enfermé provisoirement dans le corps de garde, on le tenait de se tuer en se frappant la tête contre le bois du lit de camp.

M. H. de la Blanchère est l'auteur de nombreux ouvrages sur la chasse et la pêche, et l'un des collaborateurs de l'excellent journal catholique le *Claqueur*.

Il était né à La Fleche et demeurait à Houglatte. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

### L'auteur de la découverte de l'or en Californie

Le *Progress* de San-Francisco rappelle l'histoire de la découverte de l'or en Californie, découverte qui a produit une si grande révolution dans le monde économique, et il fait remarquer que l'homme qui a constaté le premier l'existence des terrains aurifères californiens vit actuellement retiré en Pensylvanie. Après avoir possédé d'immenses richesses, il est tombé dans la pauvreté. Son nom est Jean Sutter. Né en 1803 dans le duché de Bade, Sutter entra au service dans la garde suisse de Charles X.

En 1834 il quitta la France et se rendit à New-York pour fonder aux Etats-Unis une colonie de vigneron. Il passa ensuite dans le Missouri, le Nouveau-Mexique, travailla pour le compte de la compagnie des fourrures, dirigée par les Astors, parcourut les lies Sandwich et l'Alaska. Mais il ne réussissait pas, lorsque, en traversant Sutter, Francisco, il sollicita et obtint du gouvernement de l'Etat une concession gratuite de trente lieues de terrain dans la vallée du Sacramento sur les bords de la rivière la Fourche, où s'élève aujourd'hui Sacramento City. C'était en 1839. Jean Sutter se mit résolument à l'ouvrage avec six blancs et huit Indiens; il se construisit une maison sur un monticule d'où il commandait tout le pays. En 1847, la conquête et l'achat de la Californie par les Etats-Unis ne le possédèrent pas, et en 1848 l'ancien garde suisse se trouva en possession d'une maison agricole consacrée à la culture des céréales et à l'élevé des bestiaux. Il avait construit des moulins, des scieries, des ateliers de toutes sortes: ses chevaux et ses bestiaux se comptaient par milliers; c'était un véritable roi.

Enfin, au printemps de 1848, en faisant marcher pour la première fois la machine d'une scierie mécanique sur la Fourche, un de ses ouvriers découvrit dans le sable la première paillette d'or. Sutter s'efforça de tenir la découverte secrète; mais en quelques semaines, elle était connue à San-Francisco et bientôt des milliers de diggers ou chercheurs d'or, Indiens et Européens, accoururent sur les bords de la Fourche; les soldats, les matelots désertaient pour envahir ce nouvel Eldorado. Sutter ne devait pas profiter des richesses inépuisables que les nouveaux vens allaient déterrer.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Après de nouvelles vicissitudes, il quitta définitivement la Californie et alla s'établir, dit le *Progress*, âgé de près de 78 ans, à la habitation chaumière dans le petit village morave de Litz à six heures de Philadelphie.

Aussi, le dimanche, si quelques hardis se hasardent d'aller entendre la messe à la paroisse, c'est en bande. Ils surveillent le passage du facteur. Tous cheminent derrière lui — les pas dans ses pas. On dirait un serpent, court et noir, qui rampe là-bas sur la plaine blanche. Enfin, harassés par la suite des sabots avec la neige et suant dans la poussière aveuglante sous le passet-montagne de chanvre jaune, ils arrivent. On remercie le bon facteur. La bande entre à l'église, et lui s'éloigne. Il a déjà entendu la messe d'avant l'aube, et il faut que l'autre service se fasse.

Le samedi, à 10 heures, on est obligé d'assister au marché du canton, chacun guette le piéton. A l'heure, il apparaît. On se masse, on se compte, bêtes et gens, et l'on part. Les jours de décembre et de janvier s'assombrissent vite et, sous la nue, la caravane s'enfonce bientôt dans la nuit et dans la neige. On cherche à surprendre une lumière en un point du désert. On guette, au lointain, un tintement de cloche sonnant nonchalamment l'angelus. Chamabert regarde autour de lui; il moudille de salive son doigt et lève la main. « Le vent du nord souffle de là? donc, teussons d'ici. En avant, mes enfants et pas de trainards! »

On lutte pendant de longues heures; on s'en traîne; on cause; on récite un rosaire. Enfin! Le facteur reçoit les adieux, les remerciements et passe; il fait que sa famille le revole ce soir et qu'il embrasse son excellent femme sur les deux joues.

Certain jour, un pauvre vicié, portant le viatique à un moribond, ne retrouve plus, au retour, sa trace ni celle de ses deux conducteurs. Le ciel avait donné un coup de sablier sur l'immense page blanche. Soudain, le pied manque au vieillard; il tombe dans l'âtre d'une cheminée par la gaine de l'ampie cheminée. — Point de mal, monsieur le curé? — Non, Dieu merci! — Chamabert va heureusement venir! — Eh! le voici. — Il se charge de M. le curé et des deux acolytes et les ramène au presbytère où, après un verre de vin du d'an trait, debout et le coude haut, il se rengorge à travers la *Chalm*.

Une autre fois, à la fin d'une tournée, nuit tombante, par un effroyable temps de soufflets de neige fine et glacée à travers la figure, Chamabert entend de longs appels navrants. Il se hâte; il cherche; il rencontre un gendarme et sa famille égarés et désespérés. Demi-heure plus tard, c'était trop tard. Le père, la mère, son petit enfant au sein, se seraient assis d'épouvante, endormis de lassitude, et un jour de hasard, on les aurait retrouvés morts de froid. — Béni soit Dieu! C'est Chamabert, cria le père. Chamabert prend l'enfant, l'enroule dans un pan de son manteau, la tête sur son cœur et sous l'étoffe. Longtemps au pâtre, on halète, on trempe de sueur les grosses chemises, mais l'on retrouve enfin le chef-lieu du canton. L'enfant ne s'est pas réveillé; sur le cœur du pauvre homme battant fort, il a cru au balancement du bercail et il a rudement dormi tout de même — le petit drôle.

Dans cette région, si quelqu'un à la mauvaise chance de mourir en hiver, c'est triste pour lui et bien compliqué pour les autres. Parfois, sa bière reste une semaine au coin de la cheminée, près d'un feu de mottes de gazon. Comment le porter à la paroisse pour l'enterrer dans le cimetière? S'il ne se produit pas une éclaircie de temps, on se décide à attendre qu'une lettre dans le hameau voisin y amène Chamabert. Alors, s'il y a quatre hommes dans la ferme, bon — car la ferme est quelquefois isolée — s'il n'en s'en trouve que deux, la femme saisit sous la bière l'une des deux barres de bois; Chamabert emploie l'autre et, à quatre, l'on emporte le mort lentement, difficilement, pieusement.

A tout ceci et plus encore, Chamabert a gagné une oreille gelée, malgré ses étonnantes précautions et ses fourrures de chien; et, ce qui vaut mieux, une médaille de sauvetage dont l'arbre et épingle, au coin de sa veste, le large ruban.

Chamabert a donc fait, moyennant 990 fr. par an, ce métier de dévouement et ses 35 kilomètres par jour pendant 29 ans — soit 376,120 kilomètres; total, quatre-vingt-quatre mille cinq cent lieues — combien de fois le tour de la terre — sur ses deux semelles.

Néanmoins, il se croit assez récompensé, ne demande plus rien aux hommes et béni Dieu.

Mais la République expédie dans le département un grand élèveur de lapins — tout exprès rétamé préfet.

Ce haut fonctionnaire — poussé par je ne sais quel héritage local de rancunes contre ce facteur coupable de tendances — se charge de montrer à Chamabert un tour de sa République. D'ailleurs ce manant est clercal puisqu'il sauve les curés en tournée de viatique, et conservateur réactionnaire, puisqu'il conserve tant de gens.

Précédent, Saint-Fr..., avec un satané maire blanc, dans son budget des économies sérieuses et, plus loin, Fag..., avec un adorable maire rouge, n'a, lui, dans sa caisse, que le futur contingent de l'ère de prospérité.

— Démembons la commune de Saint-Fr..., au profit de la commune de Fag..., et le budget rebondi de l'un se dégorgera dans le budget creux de l'autre. Pas mal trouvé. Pétition d'ici; pétition de là. On accuse Chamabert de transmettre de hameau en hameau les appels au secours de la malheureuse commune de Saint-Fr..., et de crier, lui, naturellement, plus fort que tous. Que voulez-vous? Le pauvre homme! Il a la passion des sauvetages.

Attends, mon garçon! — Vivement, qu'on me mette cet animal à la retraite! — Mais, il n'a que cinquante-cinq ans! — Mais, il rend des services exceptionnels! — Mais, l'hiver prochain, on comptera dans la *Chalm* de nombreuses victimes? Mais, c'est le plus honnête homme du canton? Le père de famille modèle? Mais, il a besoin de sa place pour vivre et élever ses deux enfants? A

la retraite, avec 380 par an! — Moi, je me contente bien de mes 30,000 francs? — N'est-ce pas que nos préfets sont équitables et intraitables?

Le pauvre facteur n'y comprit goutte. Il veut bien qu'on le renvoie — et brutalement même. En temps de République, cela ne l'étonne guère, et il n'est pas absolument fou de Marianne. Mais il ne veut pas être exécuté sans phrase, et prétend connaître les motifs de ce coup préféctoral. Il faut qu'il puisse se les donner à lui-même pour se consoler et les donner à sa femme, à ses enfants, à ses voisins et à la contrée — car tout ce monde-là ne va pas être content du tout.

Le voilà donc qui s'endimanche — descend au chef-lieu — vient embrasser son fils, un des meilleurs élèves du petit séminaire. L'immense même avec lui chez le préfet. M. le préfet n'est pas père, c'est vrai; mais il en a sans doute les entrailles — quoique sans emploi! Le naïf montagnard.

Il a attaché aujourd'hui, au ruban de sa boutonnière, la médaille de sauvetage. Peut-être M. le préfet y aura-t-il égard, lui qui demande la croix d'honneur pour des services autrement importants que les siens.

Il parvient à pénétrer, je ne sais comment, dans le cabinet assigné du citoyen préfet.

— Ah! vous êtes le facteur Chamabert? Et le citoyen préfet le jette à la porte avec ces manières faciles, simples et fraternelles qui caractérisent un bon gouvernement démocratique.

— Comme c'est méchant, un préfet dit l'enfant effrayé à son père!

Le père ne répond rien — tenté qu'il est de ne faire qu'une bouchée de ce monsieur (sic) — il reconduisit son garçon au collège et regagna dans les montagnes, son désert de bruyères avec des loups et son océan de neige avec des corbeaux.

Chamabert n'est pas républicain. Certainement. Il serait capable, un jour, s'il rencontrait M. le préfet en détresse dans la tourmente, pendant la tournée de révision, comme cela lui est arrivé jadis, de le prendre sur ses épaules et de le sauver net et chaud.

Ah! l'incorrigible conservateur et clercal qui ce Chamabert! Le lendemain de ce bel acte de souveraineté préféctoral — entre deux portes — M. le préfet, parlant de cette visite à l'un des attachés à sa personne, disait avec hauteur et indignation: — Comprend-on cela? un facteur! un paysan qui ose se présenter devant un préfet — et avec son enfant encore!!!

Voilà la moralité de l'histoire!

AIMÉ GIRON

### Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrierie

LEON BONNAVE-CLIQUE

RUEDUPAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour veranda et lanternaux

Jean MASQUELIER, rue Pauvree 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteilles et bouchons.

FOURNIER-DELPORTIE. — Cage et accessoires pour oiseaux. — Grande Rue, 56, Roubaix. 1581

Henri DEMIAU, architecte industriel rue Blanchemaison, 73, Roubaix.

Confections MONROY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confections pour hommes.

Confections VERDELE-BOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noce.

Articles de blanc A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 17